

nos
GÉANTS



LAURE GAUDREULT
1889-1975

O11 : Situer dans le temps et dans l'espace

Laure Gaudreault est née à La Malbaie, dans Charlevoix, en 1889. Démontrant tôt de bonnes capacités à l'école, elle souhaite devenir institutrice. Malgré un revenu familial faible, elle réussit à entrer à l'école normale et à faire ses classes pour devenir institutrice. Elle fonde, en 1936, la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, un des premiers regroupements syndicaux pour la défense des enseignants au Québec. Elle décède à Clermont, dans Charlevoix, le 22 janvier 1975.

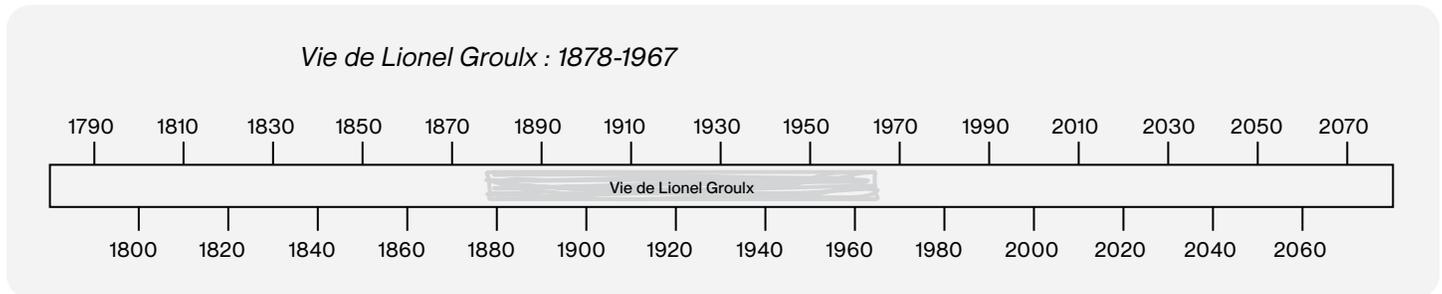
Question 1

Sur la carte suivante, place les villes de La Malbaie et de Clermont.



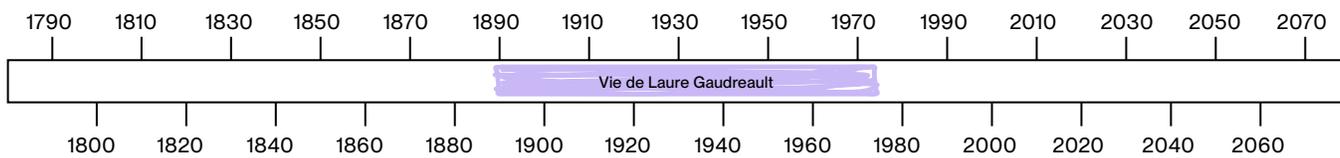
Question 2

Sur la bande du temps suivante, trace la durée approximative de la vie de Laure Gaudreault.
Tu peux colorier par-dessus les lignes verticales.



→ Réponse

Vie de Laure Gaudreault : 1889-1975



Question 3

En recourant au cahier d'apprentissage correspondant à l'époque de Laure Gaudreault, choisis et place en ordre chronologique sur les lignes qui suivent trois événements qui sont contemporains de la vie de Laure Gaudreault (année, événement).

→ Réponse

Tous les événements contemporains de la vie de Laure Gaudreault sont recevables.

O12 : Établir des faits

Question 4

À l'aide de deux des quatre documents suivants, fais ressortir une constatation sur la profession d'enseignante qu'a faite Laure Gaudreault quand elle a entamé une nouvelle carrière dans un autre domaine que l'enseignement.

Document 1

À environ 40 ans, Laure Gaudreault entame une nouvelle carrière en journalisme. Au Progrès, elle sera notamment responsable de deux chroniques : « Le coin des enfants » et « Au foyer ».

Document 2

L'expérience sera courte : dans la rubrique « Le courrier de Laure », elle répond à des lettres provenant d'enseignantes qui partagent leur réalité et lui demandent conseil.

Document 3

C'est pour elle l'occasion de prendre conscience des mauvaises conditions généralisées dans lesquelles vivent les enseignantes et du fait qu'aucune structure associative n'est en place pour les représenter.

Document 4

C'est surtout l'occasion, pour Laure Gaudreault, de développer une pensée critique sur les conditions de travail des enseignantes rurales qui guidera son action syndicale dans l'avenir.

Constat sur la profession d'enseignante qu'a fait Laure Gaudreault quand elle a entamé une nouvelle carrière dans un autre domaine que l'enseignement :

→ Réponse

C'est pour elle l'occasion de prendre conscience des mauvaises conditions généralisées dans lesquelles vivent les enseignantes et du fait qu'aucune structure associative n'est en place pour les représenter (document 3).

C'est surtout l'occasion, pour Laure Gaudreault, de développer une pensée critique sur les conditions de travail des enseignantes rurales qui guidera son action syndicale dans l'avenir (document 4).

O15 : Déterminer des changements et des continuités

Question 5

À l'aide des documents 1, 2 et 3, relève un élément de continuité dans la vie de Laure Gaudreault.

Document 1

Jusqu'en 1940, les femmes n'ont pas le droit de vote au niveau provincial. Leur autonomie et leur pouvoir d'intervention dans la société sont limités. L'époque est aussi celle du poids du clergé sur la vie publique.

Document 2

Laure Gaudreault est appuyée par l'abbé Alfred Bergeron, ami de la famille, ce qui lui donne en quelque sorte une forme de caution morale auprès des autorités, même si nombre de curés et d'évêques encourageront les institutrices de leurs paroisses à ne pas adhérer aux syndicats.

Document 3

L'injustice qui touche les enseignantes et, conséquemment, les écoliers du Québec, qui pâtissent des mauvaises conditions de travail de leurs institutrices, touche profondément Laure et reste toute sa vie le moteur de son indignation.

→ Réponse

L'injustice qui touche les enseignantes et, conséquemment, les écoliers du Québec, qui pâtissent des mauvaises conditions de travail de leurs institutrices, touche profondément Laure et reste toute sa vie le moteur de son indignation (document 3).

O16 : Dégager des différences et des similitudes

Question 6

Vers 1920, Laure Gaudreault s'installe à Mistouk, une région récemment colonisée. Elle y découvre les conditions de vie misérables des enseignantes, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur les plans salarial et social. À l'aide des documents suivants :

a. Détermine si les conditions de travail d'une enseignante à cette époque étaient différentes de celles d'autres types de travailleurs et de travailleuses, ou si elles étaient similaires.

b. Précise en quoi les conditions de travail d'une enseignante étaient différentes de celles d'autres types de travailleurs et de travailleuses, ou en quoi elles étaient similaires.

Document 1

Laure Gaudreault éprouve les conditions de vie difficiles d'une enseignante rurale, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur les plans salarial et social.

Document 2

Moins payée qu'une ouvrière ou qu'un commis de magasin, Laure Gaudreault finit par accepter une offre pour travailler au journal *Le Progrès du Saguenay*, pour s'occuper du secrétariat.

→ Réponse

Comme les documents 1 et 2 l'indiquent, les conditions de vie d'une enseignante rurale étaient difficiles, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur les plans salarial et social. L'enseignante rurale était moins payée qu'une ouvrière ou un commis de magasin.

O13 : Déterminer des causes et des conséquences

Question 7

À l'aide des documents suivants, indique une cause de la fondation de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec (FCIR) et une conséquence de la fondation de l'Association catholique des institutrices rurales du district de La Malbaie (ACIR).

Attention : ne pas confondre FCIR et ACIR.

Document 1

En 1937, Laure Gaudreault participe à la fondation de l'Association catholique des institutrices rurales du district de La Malbaie (ACIR).

Document 2

Dans les mois qui suivent, plusieurs autres regroupements régionaux d'enseignantes suivront cette initiative, et la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec (FCIR) est créée en 1937.

Document 3

La FCIR est créée la même année. Laure Gaudreault en est la présidente et devient ainsi la première syndicaliste laïque rémunérée au Québec

→ Réponse

Attention : risque de confusion entre l'ACIR et la FCIR.

Une cause de la fondation de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec (FCIR) : dans les mois qui suivent la création de l'ACIR, plusieurs autres regroupements régionaux d'enseignantes suivront cette initiative, et la FCIR est créée la même année (documents 1 et 2).

Une conséquence de la fondation de l'Association catholique des institutrices rurales du district de La Malbaie (ACIR) : la FCIR est créée la même année (document 3).
